

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**ETABLISSEMENT PUBLIC - PERPIGNAN MEDITERRANEE COM
URBAINE (1)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 20002718300025

POSTE COMPTABLE : TRESORIER PAYEUR MUNICIPAL

M 14

**Compte administratif
voté par nature**

BUDGET : BUDGET DVD (3)

ANNEE 2017

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	16
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	19

IV - Annexes (6)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	20
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	21
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	26
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	28
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	29
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	31
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	32
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	33
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	34
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	35
A4 - Etat des provisions	38
A5 - Etalement des provisions	39
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	40
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	41
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	Sans Objet
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	Sans Objet
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	43
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	44
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	45
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	Sans Objet
A10.3 - Opérations liées aux cessions	Sans Objet
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Sans Objet
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	Sans Objet
A11 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	47
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	48
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	Sans Objet
C1.2 - Actions de formation des élus	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet
C3.6 - Identification des flux croisés	Sans Objet
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	49

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE	PERPIGNAN MEDITERRANEE COM URBAINE BUDGET DVD	CA 2017
-------------------	--	--------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population		
2	Produit des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de dette/population		
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)		
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)		
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)		
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)		

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE⁽¹⁾

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) budgétaires .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	43 371 068,54	G	43 176 911,46
	Section d'investissement	B	5 768 958,85	H	5 083 921,39

+ +

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00	I	6 055 773,80
			(si déficit)		(si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00	J	909 328,61
			(si déficit)		(si excédent)

= =

TOTAL (réalisations + reports)	= A+B+C+D	49 140 027,39	= G+H+I+J	55 225 935,26
---	-----------	----------------------	-----------	----------------------

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	687 097,09	L	58 875,34
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	687 097,09	= K+L	58 875,34

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	43 371 068,54	= G+I+K	49 232 685,26
	Section d'investissement	= B+D+F	6 456 055,94	= H+J+L	6 052 125,34
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	49 827 124,48	= G+H+I+J+K+L	55 284 810,60

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
70	Produits services, domaine et ventes div		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
74	Dotations et participations		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F	687 097,09
010	Stocks (4)	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	58 875,34
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00

PERPIGNAN MEDITERRANEE COM URBAINE - BUDGET DVD - CA - 2017

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	21 600,62	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	261 974,50	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	403 521,97	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	28 530 710,00	26 335 693,41	1 091 129,55	0,00	1 103 887,04
012	Charges de personnel, frais assimilés	11 292 863,40	11 130 042,87	31 726,63	0,00	131 093,90
014	Atténuations de produits	1 358 360,00	1 358 360,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	4 799 891,15	11 713,63	0,00	0,00	4 788 177,52
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		45 981 824,55	38 835 809,91	1 122 856,18	0,00	6 023 158,46
66	Charges financières	485 100,86	454 689,14	9 707,49	0,00	20 704,23
67	Charges exceptionnelles	15 000,00	7 308,59	0,00	0,00	7 691,41
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	130 000,00	0,00			130 000,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		46 611 925,41	39 297 807,64	1 132 563,67	0,00	6 181 554,10
023	Virement à la section d'investissement (2)	0,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	2 934 965,41	2 940 697,23			-5 731,82
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		2 934 965,41	2 940 697,23			-5 731,82
TOTAL		49 546 890,82	42 238 504,87	1 132 563,67	0,00	6 175 822,28
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		(3) 0,00				

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	50 000,00	57 872,34	0,00	0,00	-7 872,34
70	Produits services, domaine et ventes div	1 595 400,00	1 641 530,84	0,00	0,00	-46 130,84
73	Impôts et taxes	40 383 517,02	40 343 911,00	0,00	0,00	39 606,02
74	Dotations et participations	135 000,00	180 733,20	1 803,97	0,00	-47 537,17
75	Autres produits de gestion courante	748 700,00	876 011,94	0,00	0,00	-127 311,94
Total des recettes de gestion courante		42 912 617,02	43 100 059,32	1 803,97	0,00	-189 246,27
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	498 500,00	55 504,54	0,00	0,00	442 995,46
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	80 000,00	19 543,63			60 456,37
Total des recettes réelles de fonctionnement		43 491 117,02	43 175 107,49	1 803,97	0,00	314 205,56
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00			0,00
TOTAL		43 491 117,02	43 175 107,49	1 803,97	0,00	314 205,56
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		(3) 6 055 773,80				

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	68 580,00	19 920,00	21 600,62	27 059,38
204	Subventions d'équipement versées	11 270,00	0,00	0,00	11 270,00
21	Immobilisations corporelles	3 132 657,78	2 513 842,87	261 974,50	356 840,41
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	3 004 009,66	2 383 133,54	403 521,97	217 354,15
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	6 216 517,44	4 916 896,41	687 097,09	612 523,94
10	Dotations, fonds divers et réserves	8 333,97	8 333,97	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	886 200,00	843 728,47	0,00	42 471,53
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	894 533,97	852 062,44	0,00	42 471,53
45...	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	7 111 051,41	5 768 958,85	687 097,09	654 995,47
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	622 706,36	0,00		622 706,36
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	622 706,36	0,00		622 706,36
	TOTAL	7 733 757,77	5 768 958,85	687 097,09	1 277 701,83
	Pour information	(2) 0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	700 000,00	632 964,16	0,00	67 035,84
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 500 498,63	1 500 000,00	0,00	498,63
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	10 260,00	0,00	-10 260,00
	Total des recettes d'équipement	2 200 498,63	2 143 224,16	0,00	57 274,47
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	1 066 258,76	0,00	58 875,34	1 007 383,42
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	Total des recettes financières	1 066 258,76	0,00	58 875,34	1 007 383,42
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	3 266 757,39	2 143 224,16	58 875,34	1 064 657,89
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	2 934 965,41	2 940 697,23		-5 731,82

PERPIGNAN MEDITERRANEE COM URBAINE - BUDGET DVD - CA - 2017

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
041	Opérations patrimoniales (1)	622 706,36	0,00		622 706,36
Total des recettes d'ordre d'investissement		3 557 671,77	2 940 697,23		616 974,54
TOTAL		6 824 429,16	5 083 921,39	58 875,34	1 681 632,43
Pour information					
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		(2) 909 328,61			

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	27 426 822,96		27 426 822,96
012	Charges de personnel, frais assimilés	11 161 769,50		11 161 769,50
014	Atténuations de produits	1 358 360,00		1 358 360,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	11 713,63		11 713,63
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	464 396,63	0,00	464 396,63
67	Charges exceptionnelles	7 308,59	45 300,00	52 608,59
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	2 895 397,23	2 895 397,23
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		40 430 371,31	2 940 697,23	43 371 068,54
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	8 333,97	0,00	8 333,97
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	843 728,47	0,00	843 728,47
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations (5)</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	19 920,00	0,00	19 920,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	2 513 842,87	0,00	2 513 842,87
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	2 383 133,54	0,00	2 383 133,54
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement –Total		5 768 958,85	0,00	5 768 958,85
Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	57 872,34		57 872,34
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	1 641 530,84		1 641 530,84
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	40 343 911,00		40 343 911,00
74	Dotations et participations	182 537,17		182 537,17
75	Autres produits de gestion courante	876 011,94	0,00	876 011,94
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	55 504,54	0,00	55 504,54
78	Reprise sur amortissements et provisions	19 543,63	0,00	19 543,63
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		43 176 911,46	0,00	43 176 911,46
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				6 055 773,80

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	632 964,16	0,00	632 964,16
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 500 000,00	0,00	1 500 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		39 650,21	39 650,21
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	5 649,79	5 649,79
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	10 260,00	0,00	10 260,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		2 895 397,23	2 895 397,23
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		2 143 224,16	2 940 697,23	5 083 921,39
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				909 328,61

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	28 530 710,00	26 335 693,41	1 091 129,55	0,00	1 103 887,04
60611	Eau et assainissement	36 500,00	12 770,37	0,00	0,00	23 729,63
60612	Energie - Electricité	50 000,00	40 051,24	0,00	0,00	9 948,76
60622	Carburants	678 690,00	670 203,16	0,00	0,00	8 486,84
60623	Alimentation	3 000,00	1 553,19	0,00	0,00	1 446,81
60628	Autres fournitures non stockées	2 500,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
60631	Fournitures d'entretien	13 000,00	1 789,61	0,00	0,00	11 210,39
60632	Fournitures de petit équipement	186 540,00	146 135,12	1 703,25	0,00	38 701,63
60636	Vêtements de travail	63 000,00	54 208,70	0,00	0,00	8 791,30
6064	Fournitures administratives	13 000,00	7 254,83	0,00	0,00	5 745,17
611	Contrats de prestations de services	6 054 220,00	5 143 107,14	409 548,08	0,00	501 564,78
6132	Locations immobilières	17 000,00	12 000,00	0,00	0,00	5 000,00
6135	Locations mobilières	56 200,00	20 007,51	3 224,34	0,00	32 968,15
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	71 000,00	28 903,79	0,00	0,00	42 096,21
615232	Entretien, réparations réseaux	400,00	361,33	0,00	0,00	38,67
61551	Entretien matériel roulant	794 100,00	747 106,86	8 528,63	0,00	38 464,51
61558	Entretien autres biens mobiliers	28 550,00	23 472,98	0,00	0,00	5 077,02
6156	Maintenance	624 036,00	532 731,98	12 862,07	0,00	78 441,95
6161	Multirisques	6 500,00	6 500,00	0,00	0,00	0,00
6168	Autres primes d'assurance	76 500,00	71 559,00	0,00	0,00	4 941,00
617	Etudes et recherches	17 000,00	1 584,00	3 105,60	0,00	12 310,40
6182	Documentation générale et technique	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6226	Honoraires	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	10 000,00	5 860,80	0,00	0,00	4 139,20
6231	Annonces et insertions	20 000,00	10 770,20	0,00	0,00	9 229,80
6236	Catalogues et imprimés	4 000,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
6237	Publications	30 100,00	9 516,00	0,00	0,00	20 584,00
6238	Divers	15 000,00	2 019,60	0,00	0,00	12 980,40
6251	Voyages et déplacements	16 500,00	9 121,04	0,00	0,00	7 378,96
6261	Frais d'affranchissement	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
6262	Frais de télécommunications	42 000,00	30 366,78	0,00	0,00	11 633,22
627	Services bancaires et assimilés	3 360,00	2 290,51	0,00	0,00	1 069,49
6281	Concours divers (cotisations)	2 500,00	2 225,00	0,00	0,00	275,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	52 800,00	34 015,77	2 042,18	0,00	16 742,05
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	3 746 500,00	3 096 987,25	565 840,40	0,00	83 672,35
62878	Remb. frais à d'autres organismes	11 744 394,55	11 651 935,80	84 275,00	0,00	8 183,75
6288	Autres services extérieurs	4 015 105,45	3 951 448,85	0,00	0,00	63 656,60
63512	Taxes foncières	11 714,00	328,00	0,00	0,00	11 386,00
63513	Autres impôts locaux	12 500,00	0,00	0,00	0,00	12 500,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	8 000,00	7 507,00	0,00	0,00	493,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	11 292 863,40	11 130 042,87	31 726,63	0,00	131 093,90
6218	Autre personnel extérieur	114 083,92	47 714,10	31 726,63	0,00	34 643,19
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	30 938,76	29 594,09	0,00	0,00	1 344,67
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	55 689,76	55 689,76	0,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	5 630 130,48	5 623 119,53	0,00	0,00	7 010,95
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	137 170,17	121 640,64	0,00	0,00	15 529,53
64118	Autres indemnités titulaires	1 526 103,90	1 528 950,64	0,00	0,00	-2 846,74
64131	Rémunérations non tit.	523 694,12	524 136,77	0,00	0,00	-442,65
64162	Emplois d'avenir	9 000,00	0,00	0,00	0,00	9 000,00
64168	Autres emplois d'insertion	58 065,20	57 673,31	0,00	0,00	391,89
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	1 220 362,66	1 206 910,07	0,00	0,00	13 452,59
6453	Cotisations aux caisses de retraites	1 799 955,60	1 756 926,84	0,00	0,00	43 028,76
6455	Cotisations pour assurance du personnel	68 061,57	64 445,60	0,00	0,00	3 615,97
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	2 892,00	0,00	0,00	0,00	2 892,00
64731	Allocations chômage versées directement	75 000,00	74 358,54	0,00	0,00	641,46
6475	Médecine du travail, pharmacie	41 715,26	38 882,98	0,00	0,00	2 832,28
014	Atténuations de produits	1 358 360,00	1 358 360,00	0,00	0,00	0,00
7391178	Autres restitués* dégrèvt contrib. direct	1 358 360,00	1 358 360,00	0,00	0,00	0,00

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
65	Autres charges de gestion courante	4 799 891,15	11 713,63	0,00	0,00	4 788 177,52
6541	Créances admises en non-valeur	79 129,53	10 843,16	0,00	0,00	68 286,37
6542	Créances éteintes	870,47	870,47	0,00	0,00	0,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	3 100,00	0,00	0,00	0,00	3 100,00
658	Charges diverses de gestion courante	4 716 791,15	0,00	0,00	0,00	4 716 791,15
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		45 981 824,55	38 835 809,91	1 122 856,18	0,00	6 023 158,46
66	Charges financières (b)	485 100,86	454 689,14	9 707,49	0,00	20 704,23
66111	Intérêts réglés à l'échéance	475 393,00	454 689,14	0,00	0,00	20 703,86
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	9 707,86	0,00	9 707,49	0,00	0,37
67	Charges exceptionnelles (c)	15 000,00	7 308,59	0,00	0,00	7 691,41
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	15 000,00	7 308,59	0,00	0,00	7 691,41
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	130 000,00	0,00	0,00	0,00	130 000,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	80 000,00	0,00	0,00	0,00	80 000,00
6875	Dot. prov. risques et charges exception.	50 000,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
022	Dépenses imprévues (e)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		46 611 925,41	39 297 807,64	1 132 563,67	0,00	6 181 554,10
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00			0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	2 934 965,41	2 940 697,23			-5 731,82
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00	5 649,79			-5 649,79
676	Différences sur réalisations (positives)	0,00	39 650,21			-39 650,21
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	2 934 965,41	2 895 397,23			39 568,18
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		2 934 965,41	2 940 697,23			-5 731,82
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		2 934 965,41	2 940 697,23			-5 731,82
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		49 546 890,82	42 238 504,87	1 132 563,67	0,00	6 175 822,28
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	9 707,49
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	9 707,49

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	50 000,00	57 872,34	0,00	0,00	-7 872,34
6419	Remboursements rémunérations personnel	50 000,00	57 872,34	0,00	0,00	-7 872,34
70	Produits services, domaine et ventes div	1 595 400,00	1 641 530,84	0,00	0,00	-46 130,84
70612	Redevance spéciale enlèvement ordures	1 590 000,00	1 636 333,04	0,00	0,00	-46 333,04
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	5 400,00	5 197,80	0,00	0,00	202,20
73	Impôts et taxes	40 383 517,02	40 343 911,00	0,00	0,00	39 606,02
7331	Taxe enlèvement ordures ménagères et ass	40 383 517,02	40 342 561,00	0,00	0,00	40 956,02
7338	Autres taxes	0,00	1 350,00	0,00	0,00	-1 350,00
74	Dotations et participations	135 000,00	180 733,20	1 803,97	0,00	-47 537,17
744	FCTVA	0,00	8 215,44	1 803,97	0,00	-10 019,41
7478	Participat° Autres organismes	135 000,00	172 517,76	0,00	0,00	-37 517,76
75	Autres produits de gestion courante	748 700,00	876 011,94	0,00	0,00	-127 311,94
758	Produits divers de gestion courante	748 700,00	876 011,94	0,00	0,00	-127 311,94
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		42 912 617,02	43 100 059,32	1 803,97	0,00	-189 246,27
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	498 500,00	55 504,54	0,00	0,00	442 995,46
7714	Recouvert créances admises en non valeur	0,00	1 610,19	0,00	0,00	-1 610,19
774	Subventions exceptionnelles	254 000,00	0,00	0,00	0,00	254 000,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	45 300,00	0,00	0,00	-45 300,00
7788	Produits exceptionnels divers	244 500,00	8 594,35	0,00	0,00	235 905,65
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	80 000,00	19 543,63	0,00	0,00	60 456,37
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	80 000,00	19 543,63	0,00	0,00	60 456,37
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		43 491 117,02	43 175 107,49	1 803,97	0,00	314 205,56
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		43 491 117,02	43 175 107,49	1 803,97	0,00	314 205,56
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		6 055 773,80				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	68 580,00	19 920,00	21 600,62	27 059,38
2032	Frais de recherche et de développement	19 200,00	19 200,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	49 380,00	720,00	21 600,62	27 059,38
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	11 270,00	0,00	0,00	11 270,00
2041512	GFP rat : Bâtiments, installations	11 270,00	0,00	0,00	11 270,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	3 132 657,78	2 513 842,87	261 974,50	356 840,41
21318	Autres bâtiments publics	132 000,00	0,00	0,00	132 000,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	1 000,00	990,00	0,00	10,00
2182	Matériel de transport	913 797,61	854 916,16	36 318,87	22 562,58
2183	Matériel de bureau et informatique	32 400,00	2 154,59	3 401,41	26 844,00
2184	Mobilier	11 161,79	10 002,96	0,00	1 158,83
2188	Autres immobilisations corporelles	2 042 298,38	1 645 779,16	222 254,22	174 265,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	3 004 009,66	2 383 133,54	403 521,97	217 354,15
2313	Constructions	60 000,00	0,00	0,00	60 000,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	1 856 409,66	1 303 625,70	403 521,97	149 261,99
238	Avances versées commandes immo. incorp.	1 087 600,00	1 079 507,84	0,00	8 092,16
Total des dépenses d'équipement		6 216 517,44	4 916 896,41	687 097,09	612 523,94
10	Dotations, fonds divers et réserves	8 333,97	8 333,97	0,00	0,00
10222	FCTVA	8 333,97	8 333,97	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	886 200,00	843 728,47	0,00	42 471,53
1641	Emprunts en euros	886 200,00	843 728,47	0,00	42 471,53
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		894 533,97	852 062,44	0,00	42 471,53
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		7 111 051,41	5 768 958,85	687 097,09	654 995,47
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00	0,00		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées (6)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	622 706,36	0,00		622 706,36
2135	Installations générales, agencements	606 206,36	0,00		606 206,36
2318	Autres immo. corporelles en cours	16 500,00	0,00		16 500,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		622 706,36	0,00		622 706,36
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		7 733 757,77	5 768 958,85	687 097,09	1 277 701,83
Pour information		0,00			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	700 000,00	632 964,16	0,00	67 035,84
1323	Subv. non transf. Départements	100 000,00	0,00	0,00	100 000,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	600 000,00	632 964,16	0,00	-32 964,16
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	1 500 498,63	1 500 000,00	0,00	498,63
1641	Emprunts en euros	1 500 498,63	1 500 000,00	0,00	498,63
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	10 260,00	0,00	-10 260,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	0,00	10 260,00	0,00	-10 260,00
Total des recettes d'équipement		2 200 498,63	2 143 224,16	0,00	57 274,47
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 066 258,76	0,00	58 875,34	1 007 383,42
10222	FCTVA	1 066 258,76	0,00	58 875,34	1 007 383,42
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des recettes financières		1 066 258,76	0,00	58 875,34	1 007 383,42
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		3 266 757,39	2 143 224,16	58 875,34	1 064 657,89
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	2 934 965,41	2 940 697,23		-5 731,82
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	39 650,21		-39 650,21
2182	Matériel de transport	0,00	5 649,79		-5 649,79
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	694,90	0,00		694,90
28041512	GFP rat : Bâtiments, installations	5 398,00	5 398,00		0,00
28051	Concessions et droits similaires	2 004,00	2 004,00		0,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	49 314,60	49 314,60		0,00
281757	Matériel, outillage voirie (m. à dispo)	859,00	859,00		0,00
281782	Matériel de transport (m. à dispo)	8 268,33	8 268,33		0,00
281783	Matériel bureau et info. (m. à dispo)	306,44	306,44		0,00
281788	Autres immo. corporelles (m. à dispo)	15 043,00	15 043,00		0,00
28181	Installations générales, aménagt divers	211 940,00	277 516,94		-65 576,94
28182	Matériel de transport	1 145 553,60	1 044 646,04		100 907,56
28183	Matériel de bureau et informatique	14 680,36	14 680,36		0,00
28184	Mobilier	6 597,92	6 490,00		107,92
28188	Autres immo. corporelles	1 474 305,26	1 470 870,52		3 434,74
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		2 934 965,41	2 940 697,23		-5 731,82
041	Opérations patrimoniales (5)	622 706,36	0,00		622 706,36
238	Avances versées commandes immo. incorp.	622 706,36	0,00		622 706,36
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		3 557 671,77	2 940 697,23		616 974,54
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		6 824 429,16	5 083 921,39	58 875,34	1 681 632,43
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		909 328,61			

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *RI 040 = DF 042*.
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041= RI 041*.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					18 422 707,29									
1641 Emprunts en euros (total)					18 422 707,29									
06049004	Banque Populaire du Sud	28/01/2011	16/02/2011	16/02/2012	95 885,00	F	FIXE	3,100	3,100		A	P Echéances Constantes/Amortissements Progressifs	N	A-1
1228185	Caisse des Dépôts et Consignation	25/07/2012	08/08/2012	01/08/2015	285 600,00	V	LIVRETA	2,000	1,890		A	X Produits CDC	N	A-1
1234237	Caisse des Dépôts et Consignation	05/11/2012	30/04/2013	01/12/2013	2 000 000,00	F	FIXE	3,950	3,950		A	P Echéances Constantes/Amortissements Progressifs	N	A-1
45550036292V	Crédit Foncier	23/12/2004	30/11/2004	28/02/2005	2 672 000,00	F	FIXE	3,860	3,920		T	P Echéances Constantes/Amortissements Progressifs	N	A-1
5028560	Caisse des Dépôts et Consignation	13/12/2013	13/12/2013	01/04/2015	2 332 302,00	V	LIVRETA	1,000	1,680		T	X Produits CDC	N	A-1
8585523/4512429	Caisse d'Epargne	28/07/2015	26/12/2015	25/01/2017	832 030,00	F	FIXE	2,900	2,900		A	P Echéances Constantes/Amortissements Progressifs	N	A-1
CO9182	Crédit Agricole	27/07/2016	05/10/2016	05/01/2017	686 000,00	F	FIXE	1,990	2,030		T	C Amortissements Constants	N	A-1
MIS503966EUR	Caisse Française de Financement Local	21/07/2015	01/06/2016	01/12/2016	1 529 000,00	F	FIXE	3,040	3,090		A	P Echéances Constantes/Amortissements Progressifs	N	A-1
MIS503967	Caisse Française de Financement Local	21/07/2015	01/06/2015	01/06/2016	1 386 058,00	F	FIXE	3,410	3,460		A	P Echéances Constantes/Amortissements Progressifs	N	A-1
MON275016EUR	DEXIA CREDIT LOCAL	01/01/2011	01/01/2011	01/01/2011	103 832,29	F	FIXE	3,690	3,750		M	P Echéances Constantes/Amortissements Progressifs	N	A-1
MON518745EUR	Caisse Française de Financement Local	23/08/2017	11/09/2017	01/10/2018	1 500 000,00	V	EURIBOR12M	0,000	0,600		A	C Amortissements Constants	N	A-1

PERPIGNAN MEDITERRANEE COM URBAINE - BUDGET DVD - CA - 2017

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
XU 00362943	Crédit Agricole	24/07/2000	19/09/2012	19/12/2012	5 000 000,00	F	FIXE	4,720	4,880		T	C Amortissements Constants	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									

PERPIGNAN MEDITERRANEE COM URBAINE - BUDGET DVD - CA - 2017

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
Total général					18 422 707,29									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		14 057 152,84					843 731,68	454 690,36	0,00	85 713,12
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		14 057 152,84					843 731,68	454 690,36	0,00	85 713,12
06049004	N	0,00	A-1	62 698,18	8,00	F	FIXE	3,100	5 961,71	2 128,46	0,00	1 698,69
1228185	N	0,00	A-1	271 313,14	21,00	V	LIVRETA	1,750	10 040,95	4 923,70	0,00	1 990,25
1234237	N	0,00	A-1	1 457 535,06	9,00	F	FIXE	3,950	117 057,46	62 196,40	0,00	4 889,73
45550036292V	N	0,00	A-1	1 174 964,68	6,00	F	FIXE	3,860	143 519,92	48 832,68	0,00	4 031,43
5028560	N	0,00	A-1	2 063 212,42	17,00	V	LIVRETA	1,750	100 034,86	36 961,04	0,00	8 967,92
8585523/4512429	N	0,00	A-1	808 908,00	23,00	F	FIXE	2,900	23 122,00	26 273,98	0,00	21 915,87
CO9182	N	0,00	A-1	651 700,00	18,00	F	FIXE	1,990	34 300,00	13 581,25	0,00	3 170,16
MIS503966EUR	N	0,00	A-1	1 463 325,57	22,00	F	FIXE	3,040	33 638,12	46 139,75	0,00	3 830,66
MIS503967	N	0,00	A-1	1 326 523,29	22,00	F	FIXE	3,410	30 493,39	46 916,97	0,00	26 889,36
MON275016EUR	N	0,00	A-1	26 972,50	2,00	F	FIXE	3,690	12 229,95	1 241,13	0,00	82,94
MON518745EUR	N	0,00	A-1	1 500 000,00	19,00	V	EURIBOR12M	0,580	0,00	0,00	0,00	2 706,67
XU 00362943	N	0,00	A-1	3 250 000,00	9,00	F	FIXE	4,720	333 333,32	165 495,00	0,00	5 539,44
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

PERPIGNAN MEDITERRANEE COM URBAINE - BUDGET DVD - CA - 2017

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt		Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)		Intérêts perçus (le cas échéant) (16)
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		14 057 152,84					843 731,68	454 690,36	0,00	85 713,12

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

- (1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
- (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
- (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
- (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
- (8) Montant, index ou formule.
- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
- (10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	12	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,01	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	14 057 152,84	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A2.6

A2.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N	A2.7

A2.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.8

A2.8 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12 de l'exercice	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires</u> (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	A2.9

A2.9 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 200,00 €			17/12/2015
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	AGCT BAT ADMINISTRATIF	20	17/12/2015
L	AGCT BAT EXPLOI	20	17/12/2015
L	AGENCEMENTS SOL AUTRUI	30	17/12/2015
L	AMENAGEMENT COSNTRUCTIONS	0	17/12/2015
L	AMENAGEMENT TERRAINS	20	17/12/2015
L	AMENAGEMENT DIVERS	10	17/12/2015
L	AMENAGEMENT HYDRAULIQUES	25	17/12/2015
L	AUTRES CONSTRUCTION	20	17/12/2015
L	AUTRES CONST SOL AUTRUI	5	17/12/2015
L	BATIMENTS ADMINISTRATIFS	30	17/12/2015
L	BATIMENTS EXPLOI° HORS STEU	30	17/12/2015
L	AUTRES BATIMENTS PUBLIC	30	17/12/2015
L	BAT PUBLICS SUR SOL AUTRUI	30	17/12/2015
L	COMPTEURS EAU	15	17/12/2015
L	CONSTRUCTION BATIMENT	30	17/12/2015
L	INSTAL CHAUFFAGE VENTILATION	10	17/12/2015
L	CVC BAT EXPLOITATION	15	17/12/2015
L	ELECTRICITE BAT EXPLOITATION	15	17/12/2015
L	INSTAL ELEC TELEPHONIE INFO	15	17/12/2015
L	FRAIS ETUDES	5	17/12/2015
L	GROS OUTILLAGE	5	17/12/2015
L	MATERIEL OUTILLAGE INCENDIE	5	17/12/2015
L	INSTRUMENTS DE MUSIQUE	10	17/12/2015
L	LICENCES ET BREVET	5	17/12/2015
L	MATERIEL INFORMATIQUE	5	17/12/2015
L	MOBILIER DE BUREAU	10	17/12/2015
L	PETIT MATERIEL	3	17/12/2015
L	AMENAGEMENT PISTE CYCLABLE	20	17/12/2015
L	POTEAUX INCENDIE	10	17/12/2015
L	RESEAU ASSAINISSEMENT	60	17/12/2015
L	RESEAUX DIVERS AUTRES	0	17/12/2015
L	RESEAUX EAU POTABLE	60	17/12/2015
L	RESEAUX ELECTRIFICATION	0	17/12/2015
L	RESEAU VOIRIE	0	17/12/2015
L	CONSTRUCTION STEU	40	17/12/2015
L	AMENAGEMENT TERRAINS NUS	20	17/12/2015
L	TVX DIVERS	0	17/12/2015
L	TVX DIVERS	10	17/12/2015
L	VEHICULES LEGERS	5	17/12/2015
L	VEHICULES LOURDS	7	17/12/2015
L	MATERIEL OUTILLAGE VOIRIE	10	17/12/2015
L	FRAIS RECHERCHE DEVELOPPEMENT	3	17/12/2015
L	INSERTIONS	5	17/12/2015
L	SUBVENTION ETAT MOB MAT ETUDES	15	17/12/2015
L	SUBV ETAT INFRASTRUCTURE I GEN	15	17/12/2015

L	REGIONS BIENS MAT ETUDES	15	17/12/2015
L	SUBV REGION BATET INSTA	15	17/12/2015
L	DPTM BIENS MOBILIERS	15	17/12/2015
L	DPTM PROJETS INFRASTRUCTURES N	15	17/12/2015
L	CNES BIENS MOB MATERIELS ETUDE	15	17/12/2015
L	COMMUNES BATIMENTS ET INSTAL	15	17/12/2015
L	CNES PROJET INFRASTRUCTURE NA°	15	17/12/2015
L	GFP BIENS MOB MATERIEL ETUDES	15	17/12/2015
L	GFP ratt.- Bâtiments et instal	15	17/12/2015
L	SUBV AUTRE GPMT BAT ET INSTALL	15	17/12/2015
L	AUTRES EPL BIENS MOB MAT ETUDE	15	17/12/2015
L	Autres EPL- Bâtiments et insta	15	17/12/2015
L	SUBV AUTRE EPL INFRASTRUCTURES	15	17/12/2015
L	AUTRE ORG PUB BIENS MAT ETUDES	15	17/12/2015
L	AUTRE ORGPUB BAT ET INSTAL°	15	17/12/2015
L	AUTRE ORG PUB PROJET INFR NAT°	15	17/12/2015
L	SUBV A DES PRIVES BIENS MOBILI	5	17/12/2015
L	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	5	17/12/2015
L	PROJET INFRAS. INT NATIONAL	15	17/12/2015
L	AUTRES IMMO INCORPORELLES	20	17/12/2015
L	TERRAINS NUS	0	17/12/2015
L	TERRAIN DE VOIRIE	0	17/12/2015
L	TERRAINS AMENAGES AUTRE QUE VO	0	17/12/2015
L	TERRAINS BATIS	0	17/12/2015
L	TERRAINS BOIS ET FORETS	0	17/12/2015
L	AUTRES TERRAINS	0	17/12/2015
L	PLANTATIONS D'ARBUSTES	0	17/12/2015
L	Autres terrains	30	17/12/2015
L	INSTALL COMPLEXES SPECIALISEES	10	17/12/2015
L	INSTALLATION DE VOIRIE	0	17/12/2015
L	Installations à caractère spéc	10	17/12/2015
L	MATERIEL INDUSTRIEL	10	17/12/2015
L	SERVICE DISTRIBUTION EAU	20	17/12/2015
L	AGCT MATERIEL INDUSTRIEL	10	17/12/2015
L	VOIRIE MATRIEL ROULANT	10	17/12/2015
L	MATERIEL OUTILLAGE TECHNIQUE	10	17/12/2015
L	OEUVRES ET OBJET D'ART	0	17/12/2015
L	MISE A DISPO TERRAINS NUS	0	17/12/2015
L	MISE A DISPO TERRAINS VOIRIE	0	17/12/2015
L	MAD AGCT TERRAINS NUS	0	17/12/2015
L	MAD AGCT AMGT TERRAINS	20	17/12/2015
L	MAD BATIMENTS PUBLICS	30	17/12/2015
L	MAD BATIMENTS EXPLOITATION	30	17/12/2015
L	MAD BATIMENTS ADMINISTRATIFS	30	17/12/2015
L	AMENAGMENT CONSTR MAD	15	17/12/2015
L	MAD AMNGT BAT EXPLOITATION	30	17/12/2015
L	MAD AUTRES CONSTRUCTIONS	30	17/12/2015
L	MAD INSTAL COMPLEXE SPECIALISE	15	17/12/2015
L	MAD RESEAU EAU	60	17/12/2015
L	MAD RESEAU ASSAINISSEMENT	60	17/12/2015
L	MAD MATERIEL INDUSTRIEL	10	17/12/2015
L	MAD OUTILLAGE INDUSTRIEL	50	17/12/2015
L	MAD MAT SPECIFIQUE RESEAU EAU	50	17/12/2015
L	MAD MAT SPECIFIQUE RESEAU ASS	50	17/12/2015
L	MAD MATERIEL OUTILLAGE VOIRIE	10	17/12/2015
L	MAD AGTC AMNT MAT OUTI INDU	5	17/12/2015
L	MAD MATERIEL OUTILLAGE TECHNIQ	10	17/12/2015
L	MAD VEHICULES	5	17/12/2015
L	MAD MAT INFORMATIQUE	5	17/12/2015

PERPIGNAN MEDITERRANEE COM URBAINE - BUDGET DVD - CA - 2017

L	MAD MOBILIER	10	17/12/2015
L	MAD AUTRES IMMOS	10	17/12/2015
L	TRAVAUX DIVERS NA	0	17/12/2015
L	TITRES DE PARTICIPATION	0	17/12/2015
L	PARTICIPATION FINANCIERE	0	17/12/2015
L	TITRES IMMOBILISES	0	17/12/2015
L	DOITS DE CREANCES	0	17/12/2015
L	PRETS	0	17/12/2015
L	DEPOT CAUTIONNEMENT	0	17/12/2015
L	CREANCES IMMOBILISEES	0	17/12/2015

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A5

A5 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		894 533,97	852 062,44
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		886 200,00	843 728,47
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	886 200,00	843 728,47
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		8 333,97	8 333,97
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10222	FCTVA	8 333,97	8 333,97
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	852 062,44	687 097,09	0,00	1 539 159,53

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		4 001 224,17	2 895 397,23
Ressources propres externes de l'année (a)		1 066 258,76	0,00
10222	FCTVA	1 066 258,76	0,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		2 934 965,41	2 895 397,23
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	694,90	0,00
28041512	GFP rat : Bâtiments, installations	5 398,00	5 398,00
28051	Concessions et droits similaires	2 004,00	2 004,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	49 314,60	49 314,60
281757	Matériel, outillage voirie (m. à dispo)	859,00	859,00
281782	Matériel de transport (m. à dispo)	8 268,33	8 268,33
281783	Matériel bureau et info. (m. à dispo)	306,44	306,44
281788	Autres immo. corporelles (m. à dispo)	15 043,00	15 043,00
28181	Installations générales, aménagt divers	211 940,00	277 516,94
28182	Matériel de transport	1 145 553,60	1 044 646,04
28183	Matériel de bureau et informatique	14 680,36	14 680,36
28184	Mobilier	6 597,92	6 490,00
28188	Autres immo. corporelles	1 474 305,26	1 470 870,52
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	2 895 397,23	58 875,34	909 328,61	0,00	3 863 601,18

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	1 539 159,53
Ressources propres disponibles	IV	3 863 601,18

Solde	V = IV – II (3)	2 324 441,65
--------------	------------------------	---------------------

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A8

A8 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	A9

A9 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(4) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A10.1

A10.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
22/03/2017	CF 099 FW REMISE EN ETAT CAMION BENNE	9 740,81	0,00	7
24/05/2017	MATERIELS DE RESEAUX ET INFORMATIQUES	2 154,59	0,00	5
31/05/2017	SIGNALETIQUES	13 049,92	0,00	3
01/06/2017	9612 TN 66 REFECTION IVECO	6 740,40	0,00	7
07/06/2017	ACQUISITION DE BACS	595 974,78	0,00	10
14/06/2017	MATERIELS ET OUTILLAGES TECHNIQUES	3 344,88	0,00	3
12/07/2017	MATERIELS DE RESEAUX ET INFORMATIQUES	19 445,69	0,00	3
25/07/2017	MOBILIER	10 002,96	0,00	10
25/07/2017	CH 209 GD REFECTION LEVE CONTAINER	10 272,42	0,00	7
04/08/2017	MATERIELS ET OUTILLAGES	990,00	0,00	10
09/08/2017	MOBILIER DECHETERIE	8 670,00	0,00	3
22/08/2017	EP 480 MB CITROEN C1	11 031,58	0,00	5
22/08/2017	EP 439 MB CITROEN C1 POOL ADMINISTRATION	11 031,58	0,00	5
25/08/2017	TELEPHONIES	745,20	0,00	3
30/08/2017	LOGETTES ET CACHES CONTENEURS	27 662,40	0,00	5
03/10/2017	CONTENEURS	964 067,51	0,00	10
14/10/2017	CF 476 ZV REFECTION MOTEUR	10 272,42	0,00	7
03/11/2017	COMPOSTEURS	4 984,56	0,00	5
10/11/2017	ORGANIGRAMME DECHETERIE	3 454,22	0,00	3
17/11/2017	AD 350 WN REFECTION BENNE	8 721,64	0,00	7
17/11/2017	7004 VE 66 REFECTION MOTEUR	14 716,32	0,00	7
21/11/2017	VEHICULE LOURD CHASSIS M14046 LOT 10	93 228,00	0,00	7
21/11/2017	VEHICULE LOURD CHASSIS M14046 LOT 10	93 228,00	0,00	7
21/11/2017	VEHICULE LOURD CHASSIS M14046 LOT 10	93 228,00	0,00	7
25/11/2017	CF 154 ZV REFECTION MOTEUR	14 139,60	0,00	7
30/11/2017	VEHICULE MASTER CHASSIS SIMPLE	41 667,62	0,00	5
05/12/2017	CUVES DE STOCKAGES	4 380,00	0,00	5
05/12/2017	ACQUISITION DE 3 BENNES	170 575,63	0,00	7
05/12/2017	ACQUISITION 3 LEVES CONTAINERS	74 576,70	0,00	7
06/12/2017	CHARIOT ELEVATEUR	16 800,00	0,00	5
06/12/2017	VEHICULE LOURD CHASSIS M14046 LOT 10	93 228,00	0,00	7
06/12/2017	ACQUISITION DE 1 BENNE	56 858,54	0,00	7
06/12/2017	ACQUISITION 1 LEVES CONTAINERS	24 858,90	0,00	7
08/12/2017	ACQUISITION DE LOGICIEL	720,00	0,00	5
31/12/2017	PERPIGNAN TVX CONTENEURS	370 619,45	0,00	10
31/12/2017	ST FELIU TVX CONTENNEUR	4 241,52	0,00	10
31/12/2017	STE MARIE TVX CONTENEURS	52 201,71	0,00	10
31/12/2017	LE BARCARES TVX CONTENEURS	115 670,45	0,00	10
31/12/2017	ESPIRA TRAVAUX CONTENEURS	9 268,36	0,00	10
31/12/2017	VINGRAU TVX CONTENEURS	17 614,22	0,00	10
31/12/2017	ST LAURENT TVX CONTENEURS	55 460,97	0,00	10
31/12/2017	TORREILLES TVX CONTENEURS	43 480,80	0,00	10
31/12/2017	VILLELONGUE TVX CONTENEURS	8 532,00	0,00	10
31/12/2017	CANET TVX CONTENEURS	38 530,86	0,00	10
31/12/2017	CANOHES TVX CONTENEURS	8 269,20	0,00	10
31/12/2017	VILLENEUVE LA RIVIERE TVX CONTENEURS	14 074,80	0,00	10
31/12/2017	MONTNER TVX CONTENEURS	9 240,00	0,00	10

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
31/12/2017	PEYRESTORTES TVX CONTENEURS	5 592,00	0,00	10
31/12/2017	ST HIPPOLYTE TVX DIVERS DECHETERIE	76 621,80	0,00	20
31/12/2017	LE SOLER TVX DIVERS DECHETERIE	83 725,96	0,00	20
31/12/2017	VILLENEUVE DE LA RAHO TVX DIVERS DECHETERIE	37 005,92	0,00	20
31/12/2017	RIVESALTES TVX DIVERS DECHETERIE	9 872,15	0,00	10
31/12/2017	REHABILITATIONS DECHETERIES	166 301,37	0,00	20
31/12/2017	CANOHES ET RIVESALTES TVX CTC	4 776,00	0,00	10
31/12/2017	ST ESTEVE TVX CTC	1 963,80	0,00	10
31/12/2017	ST ESTEVE TVX LOGETTES	7 377,48	0,00	10
31/12/2017	TVX LOGETTES COMMUNES PE ET PY PN SF MA VI VR	37 629,60	0,00	10
31/12/2017	TORREILLES TVX DIVERS TVX DECHETERIE	2 304,00	0,00	10
31/12/2017	PERPIGNAN TVX VESTIAIRES BASSIN URBAIN	3 898,22	0,00	10
31/12/2017	LE SOLER TVX CONTENEURS	10 292,40	0,00	10
31/12/2017	BAHO TVX CONTENEURS	9 723,00	0,00	10
31/12/2017	BOMPAS TVX CONTENEURS	8 235,60	0,00	10
31/12/2017	TVX CONTENEURS COMMUNES PE ET PY PN SF MA VI VR	1 596,00	0,00	10
31/12/2017	PERPIGNAN TVX CTC	7 180,70	0,00	10
31/12/2017	LE SOLER TVX DIVERS DECHETERIE	72 781,04	0,00	20
31/12/2017	ST HIPPOLYTE TVX DIVERS CTC	1 480,32	0,00	10
31/12/2017	PERPIGNAN TVX CTM	3 348,00	0,00	10
31/12/2017	ST LAURENT TVX LOGETTES	4 716,00	0,00	10
TOTAL GENERAL		3 818 188,57	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.3

B1.3 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

Exercice d'origine du contrat	Nature du bien ayant fait l'objet du contrat (1)	Montant de la redevance de l'exercice	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat	Montant des redevances restant à courir					
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (2)
2015	Mobilier : photocopieur PA 15-045 / E 557 Matricule : CAIE26192	1 764,00	GROUPE MTM	21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B1.7

**B1.7 – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS
(Article L. 2313-1 du CGCT)**

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Personnes de droit privé <u>Associations</u> <u>Entreprises</u> <u>Personnes physiques</u> <u>Autres</u>		
Personnes de droit public <u>Etat</u> <u>Régions</u> <u>Départements</u> <u>Communes</u> <u>Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC.....)</u> <u>Autres</u>		
TOTAL GENERAL	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 88

Nombre de membres présents : 59

Nombre de suffrages exprimés : 79

VOTES :

Pour : 71

Contre : 6

Abstentions : 2

Date de convocation : 20/03/2018

Présenté par (1) le président de séance Monsieur Bernard Dupont.

A Perpignan, le 29/03/2018

le président de séance Monsieur Bernard Dupont

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire.

A Perpignan, le 29/03/2018

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1) le président de séance Monsieur Bernard Dupont, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : le conseil de communauté.